



Consulter un médecin du travail

Par ordi, le **04/04/2011** à **18:34**

Bonjour,

j'ai eu un accident du travail en janvier 2010

j'étais employé en intérim depuis mon contrat c'est terminé je suis actuellement au chômage et je souhaiterais consulter un médecin du travail.

(que je payerai moi même)

connaissez vous les démarches à suivre? je suis dans le val de marne

merci d'avance

cordialement